

CONFORME



ADVANCE
SOLUTIONS
Les talents et l'entreprise, Ensemble.

PROGRAMME DE FORMATION

Anticiper et préparer son contrôle URSSAF

Objectifs

- Comprendre et préparer un contrôle URSSAF
- Identifier et maîtriser ses risques
- Savoir réagir face à un redressement URSSAF
- Savoir gérer la relation avec l'inspecteur durant le contrôle
- Comprendre les droits et devoirs de l'inspecteur et du cotisant
- Appréhender le cadre législatif du contrôle URSSAF
- Sécuriser et optimiser ses pratiques

Programme

- Présentation de l'URSSAF et du contrôle
 - Qu'est-ce que l'URSSAF et quel est son rôle ?
 - Les missions principales de l'ACOSS (URSSAF CAISSE NATIONALE) et des URSSAF
 - Pourquoi y'a-t-il des contrôles URSSAF ?
 - Les URSSAF en chiffres
 - Les inspecteurs URSSAF – idées reçues
- La procédure de contrôle
 - Méthodologie et cadre légal du contrôle
 - L'avis de contrôle
 - Conseils pour préparer son contrôle
 - Quizz sur la procédure contrôle
 - Les chefs de redressement les plus courants
 - Principe de base de l'assiette contrôlée
 - Les points de vigilance
 - L'impact des redressements
 - La lettre d'observation
 - La décision administrative
 - La mise en demeure
 - Le décret du 08/07/2016
- L'après contrôle
 - Voies de recours à l'issue d'un contrôle
 - La réponse à la lettre d'observation
 - La saisine de la CRA
 - La saisine du TGI pôle social
 - La saisine de la cour d'appel
 - La transaction avec l'URSSAF
- La sécurisation juridique hors contrôle
 - Le rescrit social
 - La médiation
 - Temps d'échange et discussion sur les pratiques des entreprises des stagiaires

Méthodes et moyens pédagogiques

Mises en situation s'appuyant sur des cas concrets, le partage d'expérience et de vécu du formateur, le feedback du groupe, le support papier, la vidéo projection.

Modes d'évaluation

Une grille d'évaluation « à chaud » de la formation sera complétée par le participant sur les conditions de déroulement de l'action (organisation, pédagogie...). Quizz en fin de formation sur les éléments abordés pour valider leur compréhension.



Prérequis

Pas de prérequis particuliers pour cette formation.



Durée

1 jour
soit 7 heures



Lieu

Alpes-Maritimes
(06)



Sanctions

Certificat de réalisation individuel remis à l'issue de la formation.



Intervenant

Cyril REPUSSARD:
Ex-inspecteur URSSAF,
dirigeant fondateur du
cabinet Mon Inspecteur.



Modalités d'accès

Nos formations sont accessibles à tous. Pour toute situation particulière nécessitant une adaptation, merci de nous contacter.



Public

6 stagiaires maximum.
Dirigeants, professionnels
RH ou de la paie.